

Canadian Artists and Producers
Professional Relations Tribunal



CANADA

Tribunal canadien des relations
professionnelles artistes-producteurs

CERTIFICAT D'ACCREDITATION

PAR LES PRÉSENTES, le Tribunal canadien des relations
professionnelles artistes-producteurs accorde à

L'UNION DES ÉCRIVAINES ET ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

l'accréditation pour représenter aux fins des relations
professionnelles auprès de tous les producteurs assujettis à la *Loi
sur le statut de l'artiste* (L.C. 1992, ch.33), un secteur qui
comprend partout au Canada :

- a) les auteurs d'oeuvres littéraires ou dramatiques originales en
langue française destinées à la publication;
- b) les auteurs d'oeuvres littéraires ou dramatiques en langue
française originellement destinées à la scène, à la radiodiffusion, à
la télédiffusion, au cinéma ou à l'audio-visuel au moment et
seulement pour la publication de l'oeuvre sur tout support.

Ottawa, le 2 février 1996

